

La Ville de GEMBLOUX engage un Ouvrier qualifié en entretien d'espaces-verts (h/f/x)

Missions

Nous recherchons, pour notre service Travaux, secteur espaces-verts, un ouvrier qualifié (h/f/x) en entretien d'espaces-verts. Dans le cadre de cette fonction, vous exécutez des travaux de création, d'aménagement et d'entretien des espaces verts, parcs, jardins à l'aide d'outils manuels ou motorisés et d'engins motorisés. Vous réalisez les chantiers en veillant à votre sécurité et à la sécurité des usagers. Vous participez également, avec l'équipe espaces-verts, à toutes les tâches liées aux besoins du service. Vous serez amené(e) à travailler seul(e) ou en équipe, sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique, à qui vous rendez compte.

Conditions d'accès à la fonction

- Être titulaire au minimum du certificat d'étude secondaire inférieur (CESI).

Profil recherché

- Avoir une connaissance des plantes (arbres, arbustes, vivaces, annuelles).
- Être capable d'utiliser les machines horticoles courantes (tondeuses, débroussailleuse, tailles haies, tronçonneuse).
- Avoir une connaissance des amendements et des engrais.
- Avoir de l'expérience dans le domaine de l'horticulture et des espaces verts.
- Être capable de prendre des responsabilités.
- Appliquer rigoureusement les règles de la Ville en matière de sécurité, d'hygiène et de respect de l'environnement.
- Respecter les horaires convenus.
- Présenter une image positive de la Ville.
- Avoir des facilités de contact et s'intégrer au sein d'une équipe.
- Être en possession du permis B, le permis G étant un atout.
- Être idéalement dans les conditions d'engagement A.P.E. au moment de l'engagement.

Offre

- Un contrat à durée indéterminée.
- Un régime de travail à temps plein.
- Une rémunération en fonction de votre grade académique :
- Echelle de traitement : D2. Traitement annuel minimum 30.644,11 € (sans ancienneté) et maximum 41.676,26 € (25 ans d'ancienneté) à l'indice actuel.
- Evolution de carrière D2 → D3 → D4.
- Une possibilité de valoriser 15 années d'expérience du secteur privé ou en tant qu'indépendant, et l'entièreté de l'ancienneté pour le service public.
- Des chèques-repas
- Un pécule de vacances et un régime attractif de congés propre au secteur public.
- Une allocation de fin d'année.
- Une assurance pension complémentaire.
- L'adhésion au Service Social Collectif.
- Des formations continues pour développer vos compétences.
- Des occupations variées et des défis professionnels motivants, au sein d'un service public dynamique.
- Une stabilité d'emploi et un équilibre serein entre vie privée et vie professionnelle.
- Une intervention dans les frais de transport en commun à hauteur de 88% et une indemnité pour l'utilisation du vélo.

Modalités de candidature

Si vous vous reconnaissez dans cette description, n'hésitez pas à postuler ! Votre dossier de candidature comprendra une lettre de motivation, un curriculum vitae, un extrait de casier judiciaire récent, et une copie du diplôme le plus élevé. Il doit nous être adressé pour le 05 mai 2024 au plus tard par email ou par courrier postal à :



personnel@gembloux.be

ou



Monsieur le Bourgmestre
Parc d'Epinal, 2
5030 GEMBOUX)

Le jury de sélection se réserve le droit de ne pas retenir les dossiers incomplets ou qui ne seraient pas suffisamment en adéquation avec la fonction proposée.

Une description de fonction complète est disponible sur simple demande à l'adresse e-mail personnel@gembloux.be.